

PLAN DE REUSSITE EDUCATIVE 2023-2028

Recherche et rédaction :

Isabelle Gagnon, conseillère pédagogique

Annie Deschênes, conseillère pédagogique

Josianne Lafrance, directrice adjointe des études

Le collège remercie les membres du comité d'aide à la réussite et les membres de la communauté pour leur contribution et leur participation à la consultation.

Table des matières

Introduction.....	4
1. Le contexte.....	5
1.1. Le Plan stratégique du Cégep de Lanaudière.....	5
1.2. Le Plan d’action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES).....	5
2. Les personnes au cœur du Plan de réussite éducative.....	8
3. Quelques constats.....	8
3.1. Principaux constats tirés du Bilan du Plan institutionnel d’aide à la réussite 2015-2022.....	8
3.2. Quelques données statistiques.....	8
4. La formation continue.....	10
4.1. Un contexte unique.....	10
4.2. La Formation continue au Cégep à Joliette.....	11
4.3. Les enjeux en matière de réussite.....	11
4.4. Les actions à mettre en œuvre.....	12
5. Les enjeux.....	12
5.1. Attrait pour les études supérieures et attractivité du milieu.....	12
5.2. Facilitation des transitions interordres et de l’intégration des étudiants et des étudiantes au collégial.....	12
5.3. Inclusion et réussite d’un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythme scolaires diversifiés.....	12
5.4. Mieux comprendre les enjeux de réussite et de persévérance des étudiants et des étudiantes pour mieux les accompagner.....	13
6. Les objectifs et les indicateurs.....	13
7. Le plan.....	13
8. Actions.....	15
9. Le suivi du plan.....	16
Définitions.....	17

Introduction

Le plan de réussite éducative découle du plan stratégique du Cégep de Lanaudière¹ (CL), conformément aux prescriptions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel². Ce plan de réussite est le cinquième dont le Cégep de Lanaudière à Joliette³ (CLJ) se dote. Il s'adresse à toute la communauté du CLJ, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue.

Pour ce plan, le collège est soumis aux obligations découlant du plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES) du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Ce plan quinquennal s'est élaboré à partir de quatre enjeux et présente des objectifs avec des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ces derniers. Les actions pourront par la suite être déterminées annuellement par les différents acteurs de la réussite au CLJ.

Tout comme le plan stratégique et le projet éducatif, le plan de réussite constituera, pour le collège, un document fondamental qui guidera l'ensemble de ses préoccupations et de ses actions pour la période ciblée.

¹ Le Cégep régional de Lanaudière constitue le nom officiel de l'établissement. À des fins d'allègement, l'expression « Cégep de Lanaudière » est toutefois utilisée.

² Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, article 16-1.

³ Le Cégep régional de Lanaudière à Joliette constitue le nom officiel de l'établissement. À des fins d'allègement, l'expression « Cégep de Lanaudière à Joliette » est toutefois utilisée.

1. Le contexte

Le *Plan de réussite éducative 2023-2028* a été élaboré selon les balises de trois documents :

- Le *Plan stratégique 2023-2028* du CL
- Le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur* du MES
- Le *Bilan du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2022* du CLJ.

1.1. Le Plan stratégique du Cégep de Lanaudière

Le *Plan de réussite éducative 2023-2028* du CLJ fait partie intégrante du *Plan stratégique 2023-2028* du CL. Le plan stratégique a été élaboré autour de six grands enjeux, dont l'un porte sur la réussite éducative. Le CLJ a donc développé son plan de réussite à partir de cet enjeu (enjeu #2) et des objectifs qui en découlent. Le tableau ci-dessous fait état de ces éléments.

Tableau 1
Enjeu et objectifs du Plan stratégique du CL⁴
ayant servi à l'élaboration du Plan de réussite éducative

Enjeu	Objectif
2. Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés	2.1 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants et d'étudiantes [et des étudiantes].
	2.2 Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite des étudiants [et des étudiantes].
	2.3 Bonifier la collaboration et la synergie des différents services des collèges autour de la réussite des étudiants [et des étudiantes].
	2.4 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants [et des étudiantes] en situation de handicap et à besoins particuliers.
	2.5 Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants [et des étudiantes] appartenant à des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, issus des milieux ruraux, etc.).

1.2. Le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES)

« Le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur est un cadre cohérent qui vise à soutenir les réseaux de l'enseignement collégial public, de l'enseignement collégial privé subventionné et de l'enseignement universitaire dans la mise en œuvre de pratiques et de mesures destinées à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, la persévérance des étudiantes et étudiants dans leurs études, leur diplomation et leur insertion

⁴ Plan stratégique 2023-2028 du Cégep régional de Lanaudière, p.7

socioprofessionnelle. [...] Le Plan d'action découle des travaux menés dans le cadre du Chantier sur la réussite enseignement supérieur. »⁵ Ce plan ministériel a été établi pour les années 2021 à 2026.

« Ultiment, le Plan d'action vise à améliorer le niveau de scolarité de la population québécoise. L'augmentation du nombre de diplômées et diplômés dans tous les domaines d'études contribuera assurément à atténuer la rareté de main-d'œuvre qui touche l'ensemble des secteurs d'activité sociale et économique du Québec. »⁶

« Le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur est structuré autour de quatre axes d'intervention. Chacun de ces axes comprend des mesures visant à répondre aux enjeux soulevés par les questions de l'accès à l'enseignement supérieur, des transitions entre les ordres d'enseignement [...], de la persévérance des étudiantes et étudiants dans leur projet de formation et de leur réussite de même que par la question de la production et du transfert des connaissances en matière de réussite étudiante. »⁷

En raison du caractère obligatoire de certains objectifs et mesures du PARES (tableau 2), le collège a choisi d'intégrer ces éléments à son plan de réussite. Cet amalgame permettra de déployer une vision globale de la réussite éducative au sein de l'établissement et d'assurer un suivi efficace de l'ensemble des mesures et actions qui seront menées en ce sens au cours de la période visée.

Tableau 2
Objectifs et mesures du PARES⁸
ayant servi à l'élaboration du Plan de réussite éducative

Objectif	Mesure
1. Permettre à toutes les personnes qui le désirent d'entreprendre des études à l'enseignement supérieur.	1.3 Faire valoir le rôle des ressources en orientation ou en information scolaire et professionnelle, et accroître l'accès aux services qu'elles offrent.
	1.4 Soutenir des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles signifiants ou inspirants.
2. Assurer des transitions harmonieuses et de qualité en enseignement supérieur.	2.1 Soutenir l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études par les étudiantes et les étudiants des collèges [...].
	2.2 Soutenir le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiantes et des étudiants.
	2.3 Soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours et des cheminements de même que [...] les transitions interordres [...].

⁵ Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026, 2021, faits saillants

⁶ Ibid, p.11

⁷ Ibid, p. 39

⁸ Ibid, p. 40 à 70

3. Soutenir les établissements de même que les initiatives locales et nationales en matière de persévérance et de réussite en enseignement supérieur.	3.1 Soutenir les initiatives en matière de perfectionnement professionnel des membres des corps enseignants [...] et de développement de l'expertise du personnel des collèges [...].
	3.2 Soutenir l'embauche de ressources professionnelles et enseignantes supplémentaires dans les collèges [...].
	3.3 Soutenir les initiatives locales et nationales favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur.
	3.4 Soutenir les collèges [...] dans la diversification des voies d'accès aux services offerts à la communauté étudiante et dans la promotion de ceux-ci.
4. Développer des systèmes de gestion et de diffusion des données ainsi que l'expertise et l'innovation en matière de réussite en enseignement supérieur.	4.3 Soutenir le développement de solutions technologiques permettant de mesurer et d'analyser la réussite à l'enseignement collégial [...], puis d'intervenir rapidement auprès des étudiantes et des étudiants.
	4.4 Soutenir l'évaluation de l'effet des pratiques et des mesures mises en œuvre dans les collèges [...] pour favoriser la réussite étudiante.

1.2.1. Bilan du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2022

Au cours de la période 2015-2022, de nombreuses actions ont été menées par les différents acteurs de la réussite du CLJ, comme l'indique le bilan. Les conclusions de ce bilan mettent en lumière des actions qui ont été réalisées partiellement ou qui ont dû être reportées au présent plan. Les actions ainsi que les objectifs auxquels ils peuvent être rattachés sont présentés au tableau 3.

Tableau 3
Actions du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2022
non réalisées ou réalisées partiellement et ayant été pris en compte dans le présent plan

Objectif	Actions
2. Susciter l'utilisation des outils d'aide à l'apprentissage. 4. Répondre aux besoins des clientèles particulières. 5. Soutenir les intervenants et les intervenantes dans leur pratique concernant la réussite éducative. 6. Soutenir les pratiques pédagogiques de première session. 8. Mobiliser la communauté collégiale autour de la réussite éducative.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un répertoire des activités et mesures d'aide. ▪ Intégrer dans les pratiques et programmes : <ul style="list-style-type: none"> - la pédagogie de première année; - la pédagogie inclusive; - les stratégies d'études et les outils reliés à la méthodologie; - le dépistage des étudiants et des étudiantes en difficulté. ▪ Étudier la meilleure façon de collecter les données relatives à la réussite et améliorer les outils de collecte de données.

2. Les personnes au cœur du Plan de réussite éducative

En tant que premier responsable de ses apprentissages et de sa réussite, l'étudiante ou l'étudiant est le premier interpellé par le Plan de réussite éducative. Les enseignants et les enseignantes, qui sont au cœur des activités d'apprentissage et de la relation pédagogique, le sont tout autant. Conjointement avec les étudiants et les étudiantes, ils sont le moteur de la réussite éducative.

La réussite éducative de chacun des étudiants et de chacune des étudiantes du CLJ passe également par le travail :

- du personnel professionnel, qui contribue à rehausser la qualité des programmes d'études, des services offerts et de l'environnement éducatif;
- du personnel de soutien, qui par ses interventions appuie les étudiants et les étudiantes dans leur intégration au cégep et dans le bon déroulement de leurs études;
- et du personnel d'encadrement, qui coordonne l'ensemble des activités et qui place la réussite éducative au cœur des priorités de l'établissement.

3. Quelques constats

3.1. Principaux constats tirés du Bilan du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2022

La réalisation du *Bilan du Plan institutionnel d'aide à la réussite* a permis de dégager certains constats ayant servi à l'élaboration du présent plan. Les deux constats suivants pourront continuer d'être observés au cours de la période visée :

- La population étudiante ayant des besoins particuliers est en augmentation constante;
- Différents acteurs de la réussite manifestent le besoin de documenter la situation de la réussite au collège.

3.1.1. Constats complémentaires

Au cours et au terme de la période d'adaptation qu'a entraînée la situation pandémique des dernières années, les acteurs et actrices de la réussite ont observé différentes transformations, notons entre autres la capacité des étudiants et des étudiantes à prendre en charge leurs études et à exercer le métier d'étudiant ou d'étudiante, les changements dans leurs habitudes de socialisation et dans le savoir-être. Sans donner un angle scientifique à ces observations, ces acteurs ou actrices ont profité de différentes occasions ou instances pour en discuter et pour se questionner. La situation pandémique aurait-elle exacerbé un comportement déjà existant dans cette génération d'étudiants et d'étudiantes, ou serait-elle à l'origine de ces transformations?

3.2. Quelques données statistiques

3.2.1. Persévérance, diplomation et inscription

Les données statistiques peuvent permettre d'illustrer et de rendre compte de l'impact des actions menées par le collège et ses différents intervenants et intervenantes en regard de la réussite des étudiants et des étudiantes et des éléments qui l'entourent. Trois types de données ont été ciblées, afin d'illustrer la situation actuelle : le taux de persévérance à la troisième session, le taux de diplomation deux ans après la durée normale du programme, et le nombre d'étudiants et d'étudiantes d'inscrits au CLJ après la date limite d'abandon (tableaux 4 et 5).

Tableau 4

Taux de persévérance à la 3^e session pour les cohortes A-2012 à A-2021 et
taux de diplomation 2 ans après la durée normale du programme pour les cohortes A-2012 à A-2016⁹

Cohorte	Taux de persévérance (%)	Taux de diplomation (%)	
		Programmes préuniversitaires	Programmes Technique
A-2012	71,7	57,6	56,7
A-2013	76,4	60,9	58,9
A-2014	76,0	62,3	58,7
A-2015	79,6	61,4	60,6
A-2016	76,8	64,0	56,1
A-2017	78,1		
A-2018	75,8		
A-2019	77,9		
A-2020	72,1		
A-2021	74,5		

Tableau 5

Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au CLJ
après la date limite d'abandon, pour les cohortes A-2012 à A-2016

Cohorte	Programmes préuniversitaires	Programmes techniques
A-2012	575	441
A-2013	537	428
A-2014	454	438
A-2015	461	436
A-2016	422	435

⁹ Les données présentées dans ce tableau regroupent tous les collèges et tous les programmes.

3.2.2. Étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers

Les données statistiques recueillies au cours des dernières années et les témoignages des divers intervenants et intervenantes du collège nous permettent de constater non seulement une proportion plus importante de notre population étudiante ayant recours aux Services adaptés pour avoir accès à des mesures d'accompagnement (tableau 6), mais également une augmentation du volume d'étudiants et d'étudiantes ayant des besoins particuliers. Puisqu'aucun diagnostic n'est associé à leur situation propre, ces derniers et ces dernières n'ont pas accès à des mesures d'accommodement, mais peuvent malgré tout éprouver des difficultés à réussir leurs études ou à persévérer. Pensons notamment aux étudiants et étudiantes vivant avec une problématique liée à la gestion du stress, ou encore aux étudiants et aux étudiantes en douance ou à haut potentiel intellectuel, qui présentent parfois des difficultés fonctionnelles dans certaines situations. L'ensemble de ces étudiantes et ces étudiants sont présents dans les salles de classe du collège avec comme objectif leur réussite.

Tableau 6
Répartition des diagnostics répertoriés aux services adaptés de 2019 à 2023 au CLJ¹⁰

Session	Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au collège	Déficience neurologique	Déficience organique	Déficience auditive	Déficience physique	Déficience visuelle	Trouble d'apprentissage	Trouble de santé mentale	Étudiants inscrits aux services adaptés	
									NB	%
A-2019	2218	187	3	5	6	0	64	41	306	13,8
H-2020	2026	172	3	5	8	2	61	47	298	14,7
A-2020	2183	164	1	4	10	2	85	57	330	15,1
H-2021	1963	141	8	4	11	2	75	53	294	14,9
A-2021	2055	165	8	1	11	2	79	64	330	16,1
H-2022	1868	159	9	0	13	3	72	64	320	17,1

Le collège a observé l'émergence des pratiques de pédagogie inclusive chez les enseignants et les enseignantes. Ces pratiques sont bénéfiques à tous les types d'apprenants et d'apprenantes et ont pour objectif de favoriser la réussite et la persévérance des étudiants et des étudiantes du collège, peu importe leur situation ou leurs besoins, en éliminant les obstacles avant qu'ils ne se présentent. Le collège a, les années passées et plus récemment, initié et soutenu des actions reliées à l'intégration de telles pratiques.

4. La formation continue

4.1. Un contexte unique

La Formation continue fait partie de la grande famille du Cégep de Lanaudière. À cet égard, elle revêt une réalité particulière et unique. En effet, elle offre des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) et diverses formations non créditées, et ce, sur les différents sites du Cégep. Un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est également disponible.

¹⁰ Les données ne tiennent pas compte de la comorbidité

Ces programmes et formations sont conçus spécialement pour répondre aux besoins spécifiques de la population adulte et du marché de l'emploi de la région de Lanaudière, et ce, dans des domaines aussi variés que l'immobilier, l'administration et la gestion, l'éducation, l'agriculture, le milieu carcéral, les langues, la robotique, la comptabilité, etc.

Chaque année, la Formation continue accueille plus de 1 000 étudiants et étudiantes. Sa mission première consiste à leur offrir une formation de qualité supérieure permettant le plein développement de leur potentiel, de leurs habiletés et de leurs compétences.

Considérant sa situation unique, la Formation continue doit relever plusieurs défis de nature organisationnelle et pédagogique. L'un d'eux est qu'elle doit conjuguer avec les politiques de chacun des collèges auxquels sont associés les programmes.

4.2. La Formation continue au Cégep à Joliette

Dans les dernières années, le Service de la formation continue a offert les AEC suivantes en collaboration avec le collège :

- Assurance de dommages (LCA.6A)
- Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y)
- Gestion financière informatisée (LCA.DN)
- Gestion d'entreprises agricoles (CNE.0M)
- Inspection en bâtiment (EEC.2J)
- Perfectionnement en domotique agricole (CNE.14)
- Techniques de gestion de projet (LCA.5A)
- Trouble du spectre de l'autisme (JNC.1H)

4.3. Les enjeux en matière de réussite

Bien évidemment, chacune des AEC accueille une population étudiante avec des caractéristiques qui lui sont propres. Cela dit, plusieurs enjeux en matière de réussite sont communs et largement répandus, malgré les bons taux de réussite et de diplomation.

Comme c'est le cas pour la formation régulière, le nombre d'étudiants et d'étudiantes à la Formation continue nécessitant des services adaptés est en croissance. À cet égard, ces étudiants et ces étudiantes bénéficient de services d'encadrement des Services adaptés du collège duquel relève le programme.

De plus, pour une large majorité des étudiants et des étudiantes, leur inscription dans une AEC constitue un retour aux études. Les principaux enjeux observés au fil des années ont trait aux méthodes de travail, à l'organisation du temps, à la prise de notes dans les cours et à la gestion du stress lors des évaluations.

Enfin, pour certains étudiants et certaines étudiantes, notamment celles et ceux qui sont issus de l'immigration, le principal défi est en lien avec la maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

4.4. Les actions à mettre en œuvre

Dans le but de répondre aux besoins de sa population étudiante, le Service de la Formation continue mettra en œuvre différentes actions. Ces dernières se retrouveront dans le plan d'action annuel du Service ou du collège, le cas échéant.

5. Les enjeux

Considérant le contexte actuel et les constats qui se dégagent du précédent plan de réussite, les enjeux suivants sont apparus fondamentaux pour les prochaines années.

5.1. Attrait pour les études supérieures et attractivité du milieu

Dans un contexte où le marché du travail est facilement accessible, plusieurs futurs étudiants et étudiantes feront le choix d'aller travailler au lieu d'étudier. Par ailleurs, certains futurs étudiants et étudiantes croient impossible d'accéder à, voire de réussir des études collégiales à cause de leur méconnaissance des avantages à avoir une éducation en enseignement supérieur ou à cause des préjugés sur la difficulté des parcours ou sur l'accessibilité aux études supérieures. Pensons par exemple aux étudiants et aux étudiantes de première génération ou ayant éprouvé des difficultés pendant leur parcours scolaire. Ainsi, le CLJ devra faire connaître et faire rayonner son offre de formation auprès des futurs étudiants et futures étudiantes, de même que les avantages qu'offre l'enseignement supérieur.

5.2. Facilitation des transitions interordres et de l'intégration des étudiants et des étudiantes au collégial

Le changement dans le rapport aux études et dans la capacité à s'organiser chez l'étudiant et l'étudiante de première année amène le collège à adapter l'accueil des nouveaux étudiants et des nouvelles étudiantes afin de répondre aux besoins transitionnels. Aussi, nombreux sont les nouveaux étudiants et étudiantes ayant rencontré de multiples défis dans leur parcours antérieur. Le collège devra outiller la communauté étudiante pour faire face aux transitions et soutenir le développement des compétences nécessaires à la réussite et à la persévérance, avec notamment une pédagogie de première année adaptée aux besoins de sa communauté étudiante.

5.3. Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythme scolaires diversifiés

« L'effectif étudiant au collégial est de plus en plus hétérogène. Plusieurs étudiants et étudiantes allongent leur parcours d'études, en conciliant les études, le travail et la vie personnelle. Plusieurs d'entre eux [et elles] adoptent des rythmes scolaires personnalisés. De nouvelles mesures d'aide permettent maintenant à des étudiants [et à des étudiantes] à besoins particuliers l'accès aux études collégiales. Cela doit se traduire par la création de mesures d'aide adaptées et ciblées. Le Cégep de Lanaudière devra déployer des moyens afin de pouvoir s'adapter à ces nouvelles réalités, et ce, afin de pouvoir assurer la réussite et la persévérance des étudiants [et des étudiantes]. »¹¹

¹¹ Plan stratégique 2023-2028 du CLJ, p. 7

5.4. Mieux comprendre les enjeux de réussite et de persévérance des étudiants et des étudiantes pour mieux les accompagner

Les enjeux de réussite sont nombreux et plusieurs facteurs influencent la réussite et la persévérance scolaire des étudiants et des étudiantes. Il est impératif de cibler ces enjeux et facteurs et de bien les comprendre pour mettre en place des stratégies efficaces permettant d'améliorer la réussite. L'étude des données statistiques, documentaires et perceptuelles contribue à cette compréhension, pour autant que soient ciblées judicieusement les données à recueillir. Le partage de l'information colligée et analysée avec l'ensemble des acteurs et actrices de la réussite offre une base au développement d'une vision commune et partagée de la réussite au collège et pourra mener à des actions mieux ciblées et plus efficaces en matière d'aide et de soutien à la réussite.

6. Les objectifs et les indicateurs

Le Plan de réussite éducative comporte des objectifs et des indicateurs reliés à chacun des grands enjeux. Ceux-ci ont été déterminés en vertu des obligations du collège envers le plan ministériel de réussite appelé le PARES, les conclusions du *Bilan du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2022* du CLJ, le plan stratégique du CL et les consultations qui ont été menées auprès du comité d'aide à la réussite, de la communauté du CLJ et du Service de la formation continue.

7. Le plan

Enjeu	Objectif	Lien avec le Plan stratégique et le PARES ¹²	Indicateur ¹³
1. Attrait pour les études supérieures et attractivité du milieu	1.1 Réaliser des projets et des activités permettant de stimuler l'intérêt pour les études supérieures, incluant des projets mettant en valeur des modèles de réussite éducative signifiants et des projets visant à accueillir au collège des élèves d'autres ordres d'enseignement.	PARES : objectif national et mesure 1.4	- Nombre de projets réalisés; - Nombre (augmentation) de nouveaux inscrits à un DEC après la date limite d'abandon.
	1.2 Faire connaître et faire rayonner le collège auprès de futurs étudiants et de futures étudiantes et de la communauté.		- Nombre d'activités ou d'initiatives réalisées; - Nombre (augmentation) de nouveaux inscrits à un DEC après la date limite d'abandon.

¹² Les mesures du Plan stratégique du CL et du PARES sont présentées au point 1 du présent document.

¹³ La liste des indicateurs reliés à chacun des enjeux est non exhaustive. L'ajout d'indicateurs qualitatifs et de certains indicateurs quantitatifs est possible pour permettre d'illustrer ou de mesurer l'efficacité des actions menées pour chacun des objectifs du plan.

Enjeu	Objectif	Lien avec le Plan stratégique et le PARES ¹²	Indicateur ¹³
2. Facilitation des transitions interordres et de l'intégration des étudiants et des étudiantes au collégial	2.1 Offrir des activités permettant d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes, incluant un programme de mentorat.	PARES : mesure 2.1	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités réalisées; - Nombre d'étudiants et d'étudiantes ayant participé au programme de mentorat.
	2.2 Mettre à la disposition des étudiantes et des étudiants actuels et futurs des informations et des ressources à propos de la transition secondaire-collégial et de la réussite éducative.	PARES : mesure 2.2	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ressources informationnelles offertes ou bonifiées.
	2.3 Améliorer l'accessibilité aux ressources en orientation ou en information scolaire et professionnelle.	PARES : mesure 1.3	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'initiatives permettant l'amélioration de l'accessibilité; - Nombre de consultations.
	2.4 Développer des partenariats ou des collaborations interordres ainsi que des projets interordres, incluant l'élaboration ou la mise à jour d'ententes DEP-DEC et DEC-BAC.	PARES : mesure 2.3	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats ou de collaborations développés; - Nombre d'ententes DEP-DEC et DEC-BAC développées ou mises à jour.
3. Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythme scolaires diversifiés	3.1 Soutenir des actions visant à améliorer l'accessibilité aux études des étudiants et des étudiantes appartenant à des groupes sous-représentés (étudiantes et étudiants autochtones, issus de la diversité culturelle, de première génération, issus de milieux ruraux, etc.)	Plan stratégique : enjeu 2 et objectif 2.5	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en œuvre.
	3.2 Développer des projets et des activités qui tiennent compte des caractéristiques, des valeurs et des habitudes des nouvelles générations d'étudiants et d'étudiantes.	Plan stratégique : enjeu 2 et objectif 2.1	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets ou d'activités développés.
	3.3 Développer et diversifier des mesures d'aide pour soutenir la réussite éducative des étudiants et des étudiantes.	Plan stratégique : enjeu 2 et objectif 2.2	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mesures bonifiées; - Nombre de mesures ajoutées permettant une diversification.
	3.4 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants et des étudiantes en situation de handicap et à besoins particuliers.	Plan stratégique : enjeu 2 et objectif 2.4 PARES : mesure 3.1	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités de formation ou de perfectionnement offertes; - Nombre d'outils développés.
	3.5 Soutenir les enseignants et les enseignantes afin de leur permettre de développer des pratiques pédagogiques favorisant la réussite éducative des étudiants et des étudiantes, incluant ceux et celles qui ont des besoins particuliers.	PARES : mesure 3.2	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités pour tous et toutes réalisées; - Nombre d'activités réalisées visant les étudiants et les étudiantes à besoins particuliers.

Enjeu	Objectif	Lien avec le Plan stratégique et le PARES ¹²	Indicateur ¹³
	3.6 Mettre en place des initiatives (activités, projets) favorisant la réussite et la persévérance des étudiants et des étudiantes qui tiennent compte des caractéristiques et spécificités de la communauté étudiante du CLJ.	PARES : objectif national et mesure 3.3	- Nombre d'initiatives (activités, projets) réalisées; - Taux (augmentation) de réinscription en 3 ^e session d'un DEC, TPTC*.
	3.7 Mettre en place des initiatives permettant d'accroître la diplomation de l'ensemble des étudiants et étudiantes.	PARES : objectif national	- Nombre d'initiatives réalisées; - Taux (augmentation) de diplomation après 2 ans de la durée prévue d'un DEC, TPTC*.
	3.8 Bonifier la collaboration et la synergie des différents intervenants et intervenantes, et services des collèges autour de la réussite des étudiants et des étudiantes.	Plan stratégique : enjeu 2, objectif 2.3	- Nombre d'outils de concertation et de collaboration développés et d'initiatives réalisées.
	3.9 Développer une vision commune et partagée de la réussite éducative au CLJ. ¹⁴		- Nombre d'actions visant à améliorer la compréhension de la réussite par la communauté; - Nombre de collaborations interservices créées.
4 Mieux comprendre les enjeux de réussite et de persévérance des étudiants et des étudiantes pour mieux les accompagner	4.1 Optimiser les méthodes et instruments de collecte de données permettant de faire le <i>Portrait des étudiants et des étudiantes du CLJ</i> , notamment en matière de persévérance et de réussite.	PARES : mesure 4.3	- Acquisition d'une nouvelle plateforme de collecte de données; - Production d'un portrait des étudiants et des étudiantes optimisé.
	4.2 Analyser les données contenues dans les <i>Portraits des étudiants et des étudiantes du CLJ</i> et diffuser les résultats auprès des intervenantes et des intervenants concernés.	PARES : mesure 4.4	- Nombre de portraits analysés et diffusés.
	4.3 Mettre en place des initiatives permettant de faciliter l'accès à l'information et aux services offerts en lien avec la réussite et la persévérance, qui tiennent compte des besoins des étudiants et des étudiantes.	PARES : mesure 3.4	- Nombre d'initiatives réalisées.

*Tout programme, tout collège

8. Actions

Afin de répondre aux objectifs du Plan de réussite éducative, des actions doivent être ciblées annuellement par les différentes instances qui regroupent les acteurs de la réussite au collège.

¹⁴ Objectif également relié à l'enjeu 4.

Plus précisément, chaque instance, service, département et regroupement du collège doit viser au moins un objectif et planifier une ou des actions qui permettront son atteinte au cours ou au terme de l'année ou, s'il y a lieu, sur une plus longue période. Ces objectifs et actions figurent dans les plans de travail annuels.

Des instances comme la commission des études, le comité de gestion pédagogique, le comité d'aide à la réussite et les comités de programme peuvent prioriser des objectifs pour une année donnée pour l'ensemble des acteurs de la réussite éducative au collège. Ces instances peuvent également proposer des actions concertées aux différents services et aux départements d'enseignement.

9. Le suivi du plan

Un suivi annuel du plan est effectué par le collège et par le Service de la formation continue.

Définitions

Activité d'aide à la réussite : Action ciblant le développement de stratégies favorisant la réussite.

Enjeu : Problématique observée à propos de laquelle des actions peuvent être entreprises.

Indicateur : Indice, mesure, valeur ou donnée statistique qui caractérisent globalement la situation, la conjoncture ou l'évolution d'une situation. Facteur quantitatif ou qualitatif qui, à la suite d'une observation rigoureuse et systématique, permet d'identifier les changements apportés à la suite d'une intervention ou les impacts de celle-ci.

Intervenant : Personne qui est impliquée et qui participe à un processus.

Mesure : Ensemble de moyens coordonnés en vue d'atteindre un résultat, un objectif.

Objectif : But, intention, engagement, ce qu'on veut réaliser et produire.

Réussite éducative : Terme qui englobe la réussite aux plans scolaire, personnel, professionnel et social.